

Une publication du Service de la protection de l'environnement (SPE)  
et du Service de la conservation de l'environnement (SCE)

Volume 5, numéro 4, novembre/décembre 1995  
ISSN 1188-3022

SCE

## Le projet de préservation du monarque prend son envol

Dans un éclair brun et orange et un battement d'ailes veinées de noir, le papillon se pose sur une asclépiade, puis repart aussitôt, emporté par le vent. Pour bien des Canadiens, observer un monarque est une expérience familière et une occasion d'émerveillement. Un récent accord Canada-Mexique pourrait bien faire en sorte que ce spectacle soit non seulement agréable, mais aussi durable.

À Oaxaca, Mexico, le douze octobre dernier, la ministre de l'Environnement, madame Sheila Copps et son homologue mexicaine, madame Julia Carabias Lillo, ont signé un accord établissant un réseau international de réserves pour le monarque. Trois sites canadiens essentiels à la migration du monarque font partie de ce réseau. Il s'agit du parc national de la Pointe-Pelée et des Réserves nationales fauniques (RNF) de Long Point et de Prince Edward Point. Le réseau comprend également cinq sanctuaires mexicains répartis dans l'état de Michoacan et celui de Mexico.

Cet accord fait partie d'une série d'initiatives s'inscrivant dans le nouveau programme bilatéral de coopération dans le domaine de l'environnement. Il favorise également l'inclusion au nouveau réseau d'autres pays d'accueil du monarque.

### Une action rapide

Le trois novembre, à peine quelques semaines après la signature de l'accord, on procédait à la cérémonie officielle de désignation des trois sites

canadiens à la RNF de Long Point. Cette réaction rapide témoigne de l'engagement d'Environnement Canada à participer à la conservation de cette espèce faunique de rayonnement international.

Au cours de cette cérémonie, le député d'Elgin-Norfolk, Gar Knutson, agissant au nom de la ministre Copps, a officiellement désigné comme réserves de monarques le parc de Pointe-Pelée et les RNF de Long Point et de Prince Edward. Étaient présents Gerry Lee, porte-parole du Service canadien de la faune, et Simon Llewellyn, directeur régional de Conservation et Protection, à qui on a remis des exemplaires de la

déclaration rédigée en anglais, en français et en espagnol.

L'auditoire, composé de représentants locaux, de groupes de défense de la faune et de représentants des médias locaux, a écouté attentivement les allocutions faites par Jesus Rosales, délégué de l'ambassade du Mexique; Tom Hince, représentant de Patrimoine canadien; Alan Emery, du Musée canadien de la nature et, enfin, par messieurs Llewellyn et Knutson.

Ce dernier a semblé résumer l'opinion générale en affirmant : « Ces réserves constitueront un apport considérable à la préservation et au bien-être de ce magnifique insecte. La

(suite à la page 2)

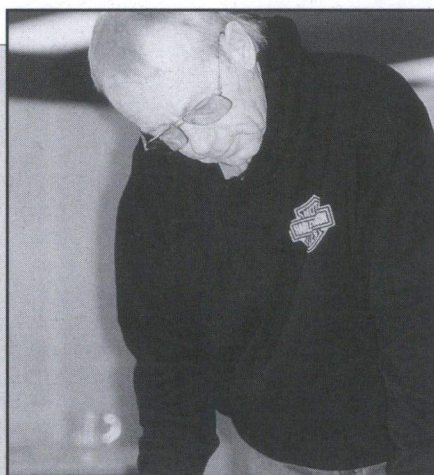


Photo de Jim Haskill.

Freeman Patterson, photographe renommé, examine les photos reçues pour le Troisième concours annuel de photographie de *Parlons vert*. Les photos retenues sont reproduites aux pages du centre.

### SOMMAIRE...

Courrier .....	2
Message de Noël de Tony Clarke .....	3
Message de Noël de Bob Slater .....	3
Trouver de nouvelles solutions dans le partenariat .	4
Le système JOBS en direct .....	5
Journée internationale pour la préservation de la couche d'ozone .....	5
Un nouveau présentoir itinérant .....	6
Économisez de l'énergie en achetant une maison R-2000 .....	6
Parlons argent .....	6
L'équipe d'ENVIROSOURCE parmi les lauréats du prix Bystram .....	7
Calendrier des conférences .....	7
La queue d'une baleine .....	8
Primes .....	8
La Semaine canadienne de l'hygiène et de la sécurité au travail «ouvre les voies» .....	9
Un apprentissage en milieu de travail .....	10
Les mutations .....	11
Retraites .....	11

## Parlons vert

*Parlons vert* est le bulletin trimestriel bilingue du Service de la protection de l'environnement (SPE) et du Service de la conservation de l'environnement (SCE) d'Environnement Canada.

*Parlons vert* présente de courts articles sur les activités et événements à l'Administration centrale et dans les régions. Si vous désirez présenter un article, veuillez communiquer avec le rédacteur par lettre, téléphone ou courrier électronique pour obtenir un exemplaire de notre protocole de rédaction.

### Protocole de rédaction

Les documents doivent être dactylographiés sur au plus deux pages à double interligne. Pour chaque article ou sujet abordé, indiquez le nom du représentant ministériel et son numéro de téléphone pour que les lecteurs de *Parlons vert* puissent obtenir de plus amples renseignements directement de l'auteur.

### Dates limites

Numéro janvier-février : 15 décembre

Numéro mars-avril : 15 février

Numéro mai-juin : 15 avril

Numéro juillet-août : 15 juin

Numéro septembre-octobre : 15 août

Numéro novembre-décembre : 15 octobre

### Éditeurs

Tony Clarke, SMA, SPE

Bob Slater, SMA, SCE

### Rédactrice

Janet Fewster (819) 997-2037

### Photographes

Jim Haskill, Janet Fewster

### Lectrice d'épreuves

Louise Charest

Lise Anne James

### Comment communiquer avec nous

Courrier électronique : Fewsterj

Internet : Fewsterj@cpits1.am.doe.ca

Télécopieur : (819) 997-0449

Courrier : *Parlons vert*

Environnement

Canada (SPE)

351, boul. St-Joseph,

5<sup>e</sup> étage, PVM

OTTAWA (Hull),

Ontario K1A 0H3

suite de la page 1

reconnaissance de ces sites comme points critiques de ralliement migratoire en facilitera la gestion actuelle et future et permettra de souligner l'importance de préserver la biodiversité et de protéger l'habitat.»

### Le plan de vol pour l'avenir

Le Service canadien de la faune collaborera avec le Musée canadien de la nature pour ajouter la nouvelle déclaration Canada-Mexique à

l'exposition circulante que le Musée consacre au monarque. On a également mis de l'avant un projet de recherche qui utilisera l'analyse d'isotopes stables afin d'aider à établir des liens entre les populations de monarques du Canada et du Mexique et de déterminer leurs besoins en matière d'habitat.

Pour toute information, veuillez contacter **Kerry Roy**, Direction des Communications (SCE), au numéro suivant : (819) 994-2177.

## UN JOYAU UNIQUE

Le monarque (*Danaus plexippus*) naît dans un œuf minuscule, semblable à une perle soigneusement collée à une feuille d'asclépiade. De cet œuf éclôt une larve qui fera grande consommation de ces feuilles, et qui se transformera bientôt en une chenille rayée avant de s'envelopper de sa chrysalide à la teinte vert doré caractéristique. Le papillon sort ensuite à l'âge adulte et adopte aussitôt un nouveau régime à base de nectar de fleurs sauvages.

Habituellement, les monarques ne vivent que quelques semaines, sauf ceux de la dernière génération de l'été. Ceux-ci partent presque aussitôt après s'être défaits de la chrysalide, en route pour un des plus extraordinaires périple de la nature, un vol de deux à trois mille kilomètres vers le sud, en direction des montagnes du Mexique.

Après avoir étudié le monarque pendant quarante ans, un entomologiste, le docteur Fred Urquhart, a découvert les quartiers d'hiver du monarque et confirmé son étonnante migration. Avant même de partir, de nombreux papillons ont à franchir l'obstacle formidable des Grands Lacs. Ils se regroupent par centaines dans des lieux de rassemblement comme Pointe Pelée et Long Point, près du lac Erié. Lorsque la température et l'orientation du vent sont propices, ils s'envolent au-dessus de l'eau.

Ils passent l'hiver en haute altitude, dans la forêt de sapins d'Oyamel. Ils se reposent pour la saison froide sur le tronc des arbres, à des températures à peine au-dessus du point de congélation. Au début du printemps, ils laissent leur forêt pour se diriger vers le nord.

Parmi les survivants, de robustes femelles, dont plusieurs proviennent du Canada, commencent à pondre leurs œufs. Les nouvelles générations entreprennent le voyage vers les plaines de l'été nordique, et le cycle recommence.

Comme bien des espèces sauvages, le monarque et son habitat sont menacés. Au Canada, plusieurs considèrent l'asclépiade, la seule nourriture des monarques, comme une mauvaise herbe. On supprime de grandes étendues de ces herbes sauvages. Au Mexique, la pollution et l'activité humaine mettent en danger les aires de concentration hivernales. Le Canada et le Mexique cherchent tous deux à protéger cette espèce, et la signature de la nouvelle entente représente un pas dans la bonne direction.

## Courrier



Je veux d'abord vous remercier pour les efforts manifestes que vous investissez dans la préparation de *Parlons vert*. Votre bulletin est d'autant plus efficace qu'il se fait de plus en plus instructif au fil des parutions.

Cependant, il y a toujours place à amélioration. Je pense qu'une version accessible par courrier électronique, du moins pour le personnel d'Environnement Canada, permettrait de mieux faire connaître nos priorités nationales concernant la prévention de la pollution et, en particulier, la réduction des déchets. Vous pourriez également distribuer le bulletin sur le réseau *Green Lane* et rejoindre la horde toujours grandissante des utilisateurs de réseaux.

En terminant, je désire vous féliciter encore une fois pour votre excellent travail. Je pense que ce simple changement pourrait rapporter gros.

Merci

Wayne Barchard, Environnement Canada, région de l'Atlantique

Mot de la rédactrice : Bonnes nouvelles! À compter d'aujourd'hui, vous aurez accès aux *Parlons vert* sur *Infosource* d'Environnement Canada. P.P.S. Nous nous appliquons présentement à remettre *Parlons vert* sur la Voie verte (Internet).





## Message de Noël de Tony Clarke

À l'approche du temps des Fêtes, il est tout naturel de penser à notre famille et à notre chez-soi. C'est à ce moment-là également que nous faisons le point sur l'année qui vient de s'écouler et sur nos réalisations. Encore cette année, les réalisations du Service de la protection de l'environnement ont été nombreuses et importantes et, dans de nombreux cas, nous n'aurions pas obtenu de tels résultats sans les liens étroits qui existent entre l'administration centrale et les bureaux régionaux. Parmi les principales initiatives que nous avons menées, en partenariat avec d'autres, il y a : l'Examen de la LCPE; le Plan d'action national concernant les changements climatiques; le Plan d'action et la Stratégie pour la prévention de la pollution; l'écologisation du gouvernement; un régime renforcé de conformité et d'application; les

progrès importants réalisés entre les trois parties relativement à l'Accord nord-américain de coopération environnementale (ANACE); la LSIP 2; l'interdiction du MMT; la technologie à micro-ondes MAP; l'Inventaire national des rejets polluants; les recommandations du CCME concernant l'établissement de normes nationales touchant les combustibles et les véhicules à faibles émissions, lesquelles ont été acceptées; les règlements proposés concernant l'arsenic et le benzène, ainsi que la mise en valeur de la stratégie et de l'industrie de l'environnement au Canada et l'appui constant qui leur est accordé. Cette liste ne se veut pas exhaustive, mais vise plutôt à vous rappeler, si besoin est, la portée et la complexité des questions dont nous traitons. Parmi cette foule d'activités, vous avez tout de même su faire preuve de générosité tout en retirant un certain plaisir, en dépassant encore

une fois les objectifs établis pour la campagne Centraide. Vous avez ainsi contribué à assurer que ceux qui ont le plus besoin de notre aide l'obtiendront.

Je sais que vous avez tous déployé beaucoup d'efforts cette année et je vous en remercie. Compte tenu des autres réalités, telles que l'Examen du programme I et II et l'état des relations fédérales-provinciales, nos réalisations sont d'autant plus remarquables. Vous devriez tous être fiers des contributions que vous avez apportées à l'environnement et à notre pays en général. Je vous encourage à bien profiter de la période des Fêtes en compagnie de votre famille et de vos amis. Vous l'avez bien mérité! À tous, de très joyeuses Fêtes, et portez-vous bien!



## Message de Noël de Bob Slater

La fin de l'année marque depuis toujours un instant de réflexion en famille et entre amis.

Au moment de faire le point, les employés du Service de conservation de l'environnement ont de quoi être fiers. Nous avons apporté une solide contribution canadienne aux délibérations de la seconde réunion des Parties à la Convention sur la biodiversité, pour finalement réussir à faire accepter que Montréal devienne le siège du Secrétariat de la Convention. Le Bureau de la Convention sur la biodiversité a obtenu l'autorisation de tous les ordres de gouvernement au Canada de rendre publique la Stratégie canadienne pour la biodiversité. De plus, nous avons mené à bien les négociations avec les États-Unis concernant l'établissement d'un protocole en vue de modifier la Convention canado-américaine

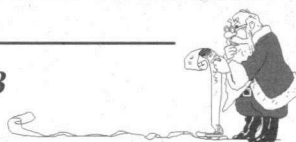
concernant les oiseaux migrateurs, afin de permettre une réglementation adaptée de la chasse traditionnelle des sauvagines au printemps et d'autres activités de chasse menées par les Peuples autochtones. C'est la première fois, en presque 80 ans, que nous sommes parvenus à rassembler toutes les parties intéressées même si de multiples tentatives avaient déjà été faites dans ce sens. En août 1995, nous avons rendu publique la *Loi sur la protection des espèces en péril au Canada* - Une proposition législative, aux fins de consultation publique. Cette année, nous avons également pris en charge la campagne Partenaires Santé/Centraide du ministère. Je suis fier de vous informer que nous avons mené une campagne qui a permis de dépasser de 20 pour cent notre objectif (nous nous sommes classés au troisième rang sur 94 ministères

dont l'objectif était de recueillir plus de 50 000 \$). Bravo!

Ces initiatives et d'autres de ce genre témoignent de notre professionnalisme et de notre engagement. Malgré les difficultés très grandes qu'a suscitées l'Examen du programme, vous vous êtes épaulés l'un l'autre et êtes parvenus à relever tous les défis qui se sont posés.

Je vous suis reconnaissant de votre appui et de votre bon travail. Je suis convaincu que vous continuerez d'apporter votre concours dans tous les travaux importants qu'accomplit notre ministère.

Tandis que s'achève la présente année, ne manquez pas de passer du temps en compagnie de votre famille et de vos amis. À tous, de très joyeuses Fêtes!



# Trouver de nouvelles solutions dans le partenariat

La contribution du gouvernement fédéral à l'assainissement des Grands Lacs se chiffre cette année à huit millions de dollars.

Administrée par le Fonds d'assainissement des Grands Lacs 2000, cette contribution vise à favoriser la participation dans le domaine de la sauvegarde de l'environnement. Ont également contribué pour une somme de 18,5 millions de dollars les partenaires du Fonds, dont font partie d'autres ordres de gouvernement, des municipalités, des communautés, des groupes d'intervention, des organismes locaux, des entreprises, des citoyens et des membres de l'industrie.

Ces contributions ont permis de mettre de l'avant cent projets d'assainissement. Le Fonds prévoit maintenant travailler sur les seize autres zones critiques ainsi que sur d'autres activités prioritaires dans la région des Grands Lacs. Les activités prioritaires comprennent notamment la revalorisation de l'habitat du poisson et de la faune, l'enlèvement des sédiments contaminés, le contrôle des égouts unitaires, l'écoulement des eaux pluviales dans les agglomérations et les campagnes, ainsi que le rendement optimal des stations d'épuration des eaux usées municipales.

## Des techniques et une technologie efficaces

Le Fonds vise avant tout à promouvoir des techniques et des méthodes d'action corrective, tout en menant ses propres opérations de «nettoyage». C'est grâce au financement, mais aussi au savoir-faire et à la détermination des partenaires d'Environnement Canada, que le Fonds peut proposer des solutions efficaces et originales aux problèmes environnementaux.

Par exemple, à Welland, en Ontario, la compagnie Atlas Specialty Steels a été chargée de débarrasser le bas de la rivière Welland de l'accumulation de métaux lourds et des sédiments contaminés par les hydrocarbures. En concentrant son

*Au moyen d'un bras à racloir, une drague de type Amphibex retire des débris de la rivière Welland. Parrainé par le Fonds d'assainissement des Grands Lacs 2000, ce projet a été mis en œuvre par un partenaire du secteur privé, Atlas Specialty Steels.*



action sur la pellicule de laminage du métal contenue dans les dépôts, Atlas a mesuré le degré de contamination et a ensuite collaboré avec le Fonds à un projet de démonstration. En 1991, la compagnie a enlevé 130 mètres cubiques de sédiments contaminés, confirmant ainsi l'efficacité de la procédure de dragage et de traitement. Forte de ce succès, Atlas travaille présentement à un autre projet de démonstration, plus ambitieux, visant cette fois l'enlèvement de 7 000 mètres cubiques de sédiments contaminés.

À Hamilton, on a appliqué avec succès de nouvelles techniques de revalorisation de l'habitat du poisson, comme les marais de frayage pour le brochet et les condos pour le poisson-chat. Soixante espèces de poisson absentes de la région depuis quelques années sont revenues dans les eaux du port de Hamilton. En outre, le projet de revalorisation de l'habitat du poisson et de la faune du port de Hamilton vise à remettre en valeur plus de 250 hectares de terrain constituant un habitat pour le poisson et la faune, à créer une communauté halieutique plus diversifiée, à favoriser le retour d'une végétation abondante et à augmenter l'accessibilité du public au secteur riverain. Le printemps dernier, on a amélioré les abords des cours d'eau en utilisant des techniques comme l'aplanissement du littoral tout en prévoyant des zones de frayage protégées. Les résultats ne se sont pas fait attendre : en effet, on a recensé cet automne des populations records de jeunes perches à grande bouche.

## Réduction des coûts

Tout en améliorant l'état de nos écosystèmes aquatiques, la technologie et les nouvelles techniques permettent une réduction appréciable des coûts. Par exemple, en collaboration avec le Fonds d'assainissement et le ministère ontarien de l'Environnement et de l'Énergie, la ville de Collingwood a réaménagé son usine de traitement des eaux d'égouts afin d'en améliorer la performance et a ainsi épargné 6 millions en frais de modernisation et réalisé une économie annuelle de 70 000 \$ sur les coûts d'exploitation. Cette action a permis de ramener la concentration de phosphore au niveau fixé pour le port par le Plan de mesures correctives Canada-Ontario. C'est grâce à des projets comme celui-ci qu'on a pu rayer, en 1994, le nom de la ville de Collingwood de la liste des zones critiques.

Depuis 1990, le Fonds a insufflé 43 millions de dollars dans plus de 200 projets regroupant environ 190 partenaires, qui ont à leur tour investi une somme de 79 millions. Le succès de ces projets devrait étayer le soutien accordé au Fonds, dont l'objectif consiste à faire comprendre à la population l'importance de restaurer les zones critiques du Canada et à démontrer qu'investir maintenant dans l'environnement, c'est investir pour les générations futures du Canada.

Pour toute information, veuillez contacter **John Shaw**, Directeur, Fonds d'assainissement des Grands Lacs 2000, au numéro (905) 336-6273.



# Le système JOBS en direct

Le babillard électronique JOBS a été amélioré afin de le rendre plus utile aux employés excédentaires et aux employés touchés.

Ce système est conçu pour aider ces employés à tirer parti de toutes les possibilités d'emploi offertes. Tandis que tous les employés peuvent postuler des emplois à l'extérieur du gouvernement, pour ce qui est des postes au sein du gouvernement, il faut s'en tenir au registre statistique central sur les priorités.

Les employés excédentaires se voient accorder la priorité, du point de vue de la loi, et les gestionnaires doivent d'abord examiner la candidature de ces employés lorsqu'ils cherchent à combler un poste. La candidature des employés touchés sera examinée lorsqu'il n'y aura aucun employé excédentaire possédant les qualités requises. Quant à la candidature des employés à l'extérieur de la région géographique, elle peut être étudiée s'il n'y a aucune personne à l'échelle locale qui possède les compétences requises, les employés excédentaires choisis pouvant être réinstallés sans frais.

Si un autre ministère a transmis un ensemble type d'informations, on résumera celles-ci en fonction du format électronique JOBS et on conservera le plus de renseignements possibles. On encourage les employeurs à l'extérieur du gouvernement fédéral à afficher leurs postes au système JOBS. Le ministère fournit l'information en tant que service aux employés.

Si vous ne connaissez pas bien le système JOBS, demandez au personnel de l'Informatique de quelle façon vous pouvez y accéder à partir de votre bureau. Ceux qui sont reliés au SMB trouveront le babillard sous Applications personnelles (AP), puis sous Système de texte en direct (STD). Si vous servez de Windows<sup>MC</sup>, cherchez sous OUTILS, puis utilisez l'icone STD (dans de nombreux systèmes, à côté du Répertoire des hôtels).

De nouvelles possibilités d'emploi sont ajoutées tous les jours au système. Les possibilités d'emploi plus récentes sont placées au début, de sorte que vous n'avez pas à parcourir toute la liste des postes que vous avez déjà vus. Chaque inscription contient

la date à laquelle le poste a été affiché, et pour certains postes, la date limite est indiquée. Toutes les entrées contiennent un nom et un numéro de téléphone (et/ou de télécopieur), aux fins de suivi.

Le système JOBS est l'un de plusieurs mécanismes qu'Environnement Canada utilise pour aider les employés à saisir de nouvelles possibilités d'emploi au sein du ministère et à l'extérieur.

JOBS est la principale source d'information sur les possibilités offertes dans la région de la capitale nationale. Ce système permet d'assurer que les gestionnaires soient au courant de tous les candidats possibles à un poste et que les employés touchés ne soient pas limités par la mesure dans laquelle leurs compétences sont connues du ministère.

D'autres régions utilisent JOBS pour des postes qui ne peuvent être comblés par des employés de la région, ainsi que pour d'autres ministères, d'autres ordres de gouvernement, le secteur privé et les affectations à l'étranger.

Pour savoir comment le système est utilisé dans votre région et comment

## Région de l'Ontario - SPE

# Journée internationale pour la préservation de la couche d'ozone

Le 16 septembre dernier marquait le huitième anniversaire de la signature en 1987 du Protocole de Montréal sur les substances appauvrissant la couche d'ozone, et la première Journée internationale pour la préservation de la couche d'ozone. Les Nations Unies ont désigné ce jour-là pour marquer la signature du Protocole et mettre l'accent sur la nécessité de demeurer vigilant.

Beaucoup de progrès ont été réalisés depuis que le protocole a été signé. À la fin de 1995, le Canada et la plupart des pays développés auront mis un terme à la fabrication et à l'importation des CFC, du méthylchloroforme et du tétrachlorure de carbone. Le recyclage des CFC actuels s'effectue maintenant à grande échelle, et des technologies et produits chimiques de remplacement

vous pouvez y avoir accès, vous pouvez communiquer avec votre bureau des ressources humaines.

Le ministère s'engage à aider le plus possible les employés en leur fournissant les outils et l'information nécessaires pour qu'ils s'aident eux-mêmes.

À l'échelon local, les comités de courtage/réaménagement des effectifs tenteront de jumeler les employés et les emplois, tout en assurant que les employés touchés sont au courant des possibilités d'emploi offertes, afin qu'ils puissent transmettre leur candidature. De plus, on cherche actuellement à mettre en valeur des groupes, lorsqu'il existe un groupe d'employés facilement identifiables possédant une expérience et des compétences semblables. Des employés commencent en outre à mettre sur pied des groupes d'entraide et à tenir des salons de l'emploi.

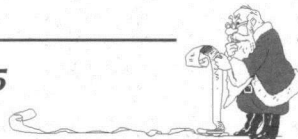
Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec **Nicole Sauvé**, courtière ministérielle en emploi, au (819) 997-8714.

sont aujourd'hui utilisés par un nombre accru d'industries.

Ces initiatives ont commencé à donner des résultats. Les études confirment le fait que le taux d'accumulation dans l'atmosphère de substances appauvrissant l'ozone a sensiblement baissé depuis que le Protocole a été établi.

Toutefois, la communauté internationale doit demeurer vigilante. Au cours des prochaines années l'appauvrissement de l'ozone atteindra son maximum, puis la couche d'ozone commencera à se reconstituer, pourvu que tous les pays continuent d'imposer des mesures de contrôle rigoureuses relativement aux substances menaçant l'ozone.

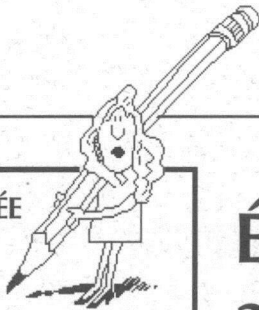
Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec **Laurie LeGallais** au (416) 739-4759.



## UNE BONNE IDÉE D'ARTICLE?

Pourquoi ne pas appeler la rédactrice en chef et en discuter? Si vous le désirez, nous écrirons même l'article et nous prendrons les dispositions pour les photographies.

Appelez Janet Fewster  
au (819) 997-2037.



Administration centrale - SPE

## Un nouveau présentoir itinérant

Avez-vous une histoire de réussite à nous communiquer dans le domaine de la prévention de la pollution? Si c'est le cas, la Direction générale de la prévention de la pollution des toxiques (DGPPT) aimerait en être informée.

La DGPPT a préparé un nouveau présentoir sur la prévention de la pollution, qui est destiné à servir d'outil de communication et de commercialisation aux conférences, ateliers ou réunions. On y présente des faits, des renseignements généraux ainsi que des photos-reportages sur des histoires de réussite transmises par les bureaux régionaux. On invite les lecteurs de *Parlons vert* à nous faire parvenir leurs propres histoires de réussite afin d'élargir notre sélection.

Même s'il mesure 8 pi sur 10 pi, le présentoir à quatre panneaux est portable, et ses composantes peuvent être placées dans deux contenants. Les textes utilisés pour le présentoir seront bientôt traduits en portugais et en espagnol. Le présentoir sera exposé un peu partout en Amérique du Nord et du Sud, et peut-être ailleurs dans le monde.

Le présentoir se trouvait à la Place Vincent-Massey durant la semaine du 20 novembre et se retrouvera sous peu aux Terrasses de la Chaudière. Pour de plus amples renseignements concernant le présentoir ou pour réserver celui-ci, vous pouvez communiquer avec **Ghislaine Dunberry**, du Bureau national de la prévention de la pollution, au (819) 997-7685.

## Économisez de l'énergie en achetant une maison R-2000

Vous désirez acquérir une nouvelle maison? Ou vous en construire une? Le programme de la maison R-2000, qui utilise une technologie canadienne avant-gardiste, continue de fixer des normes plus élevées et d'introduire de nouvelles techniques de construction sur le marché canadien.

Le propriétaire d'une maison R-2000 obtient une meilleure qualité de l'air, moins de courants d'air et de bruits, des factures moins élevées pour l'énergie, et est assuré de la durabilité et de la qualité de la construction.

Parmi les particularités que présentent ces maisons, il y a des systèmes perfectionnés de chauffage et de refroidissement; des dispositifs d'éclairage, des fenêtres, des portes et des appareils ménagers à haut rendement énergétique; une enveloppe de bâtiment plus hermétique; une meilleure isolation; des pratiques et des matériaux de construction plus respectueux de l'environnement, ainsi

qu'un système de ventilation continue pour toute la maison.

La pièce maîtresse de la technologie R-2000 est le ventilateur-récupérateur de chaleur qui permet de renouveler entièrement l'air à l'intérieur de la maison et ce, plusieurs fois par jour, et qui assure une adduction continue d'air frais, même en plein hiver.

Toutes les maisons R-2000 sont conçues, construites, mises à l'essai et certifiées conformément à des normes qui dépassent celles des codes de bâtiment canadiens. Les constructeurs de ce genre de maison doivent suivre des cours de formation détaillés pour être reconnus comme des constructeurs R-2000 compétents. Leur réputation est toutefois meilleure et le nombre de rappels est réduit.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer par téléphone avec **Mary O'Keefe**, agente de l'expansion du marché, Programme de la maison R-2000, Ressources naturelles Canada, au (613) 947-1203.

## Parlons argent

Eh bien non! nous n'envisageons pas de changer notre nom. L'an prochain, Environnement Canada célébrera son 25<sup>e</sup> anniversaire. Le ministère a été créé le 11 juin 1971, en même temps que le ministère des Pêches et Océans, Forêts Canada et Parcs Canada. Vingt-cinq ans plus tard, le ministère continue de bien se porter.

La célébration, qui est prévue pour coïncider avec la Semaine de l'environnement l'an prochain, aura lieu du 2 au 9 juin 1996. Au moment où nous marquerons cet important jalon de notre histoire, nos collègues des autres ministères qui célébreront eux aussi leur anniversaire, se joindront à nous.

Au nombre des festivités, il y aura un barbecue, un dîner de gala et un bulletin commémoratif. Dans le cadre de tous les événements commémoratifs, nous célébrerons nos succès et d'anciens visages nous reviendront

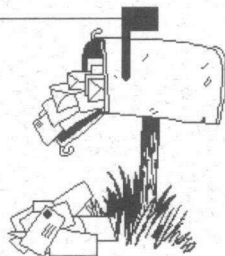
en mémoire, tandis que nous rendrons hommage à d'anciens employés d'Environnement Canada et à des employés actuels qui ont apporté une contribution remarquable.

Ne manquez pas de lire les prochains numéros de *Parlons vert* à ce sujet. On vous communiquera alors de plus amples renseignements.

## LETTRES À LA RÉDACTRICE EN CHEF

*Parlons vert* publiera votre lettre signée à la rédactrice en chef, à condition qu'elle soit dans les limites du bon goût et du droit canadien.

## N'HÉSITÉZ PAS À NOUS ÉCRIRE.



# L'équipe d'ENVIROSOURCE parmi les lauréats du prix Bystram



Agatha Bystram.

La première remise annuelle du prix de leadership Agatha Bystram dans le domaine de la gestion de l'information a eu lieu le 10 octobre dernier dans le Grand Hall du Musée des Beaux-Arts du Canada.

Nommé en l'honneur de l'une des pionnières les plus respectées des milieux bibliothéconomiques fédéraux dans le domaine de la gestion de l'information fédérale, ce prix est décerné à ceux qui ont apporté une contribution remarquable à la gestion des ressources d'information fédérale. Cette année, les lauréats sont Terry Harding et Bryan West d'Agriculture Canada.

Suite à la révolution hongroise de 1956, Agatha Bystram a émigré au Canada et est entrée à l'école de bibliothéconomie de l'université McGill. Plus tard, elle s'est jointe à leur personnel et, en 1973, a déménagé à Ottawa pour prendre en charge les bibliothèques du ministère de l'Environnement qui venait d'être créé.

Sous sa gouverne, Environnement Canada a mis sur pied son propre

service de bibliothèque intégré (ELIAS), et sa bibliothèque fut l'une des premières bibliothèques fédérales à offrir ses publications sous forme électronique. Agatha Bystram a également aidé à créer la base de données avant-gardiste ENVIROSOURCE et a fait en sorte que les publications d'Environnement Canada soient accessibles sur microtexte à l'échelle nationale et internationale. Elle est décédée en 1994.

Un hommage spécial Agatha Bystram a été rendu à plus de 200 personnes qui ont contribué à la réalisation du projet ENVIROSOURCE, notamment la directrice Wendy Saunders, Denis Bohémier, Monica Czanyo, Brian Faulkner, Ron Gauthier, Mike Magar et V. Neimanis. Grâce à leur travail exceptionnel, ENVIROSOURCE est devenu un modèle de prestation de services gouvernementaux et d'accès à l'information publique.

Après la remise des prix, les invités ont eu droit à une avant-première de l'exposition du Groupe des Sept qui est actuellement présentée au Musée.



## Calendrier des conférences

du 29 au 31 janvier 1996  
Ottawa (Ontario)

### Colloque de 1996 sur les questions environnementales

Forum pour l'échange d'information et de connaissances environnementales entre les intervenants des ministères, organismes et sociétés de la Couronne fédéraux. La conférencière invitée, Roberta Bondar, prendra la parole le 29 janvier de midi à 13 h 30.

**Personne-ressource :** Taylor & Associates

**Tél. :** (613) 747-0262

**Télé. :** (613) 745-1846

du 30 au 31 janvier 1996  
Ottawa (Ontario)

### Deuxième forum national sur les politiques de

L'Association canadienne des industries de l'environnement

**Thème :** La place de l'industrie de l'environnement dans le nouveau contexte économique

**Personne-ressource :** L'Association canadienne des industries de l'environnement

**Télé. :** (613) 723-0060

du 6 au 10 octobre 1996  
Calgary (Alberta)

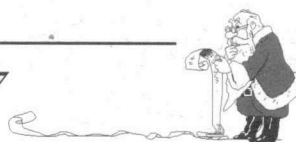
### Atelier annuel sur la toxicité aquatique

Offrir à l'industrie et au gouvernement des solutions pratiques aux problèmes environnementaux.

**Personne-ressource :** Arthur Niimi  
Ministère des Pêches et Océans  
Centre canadien des eaux intérieures

**Tél. :** (905) 336-4868

**Télé. :** (905) 336-6437



# La queue d'une baleine

Il était une fois... en août dernier, en fait, des collègues d'Environnement Canada (EC) au parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (PMSSL) ont contribué à sauver une baleine en détresse au large de Grandes-Bergeronnes.

Ce petit rorqual - de près de huit mètres de longueur et pesant environ sept tonnes - avait un filet de pêche emmêlé autour de sa queue. Pour aggraver la situation, un phoque mort gisait sur sa queue ce qui empêchait la baleine de se déplacer. C'est alors que des membres du personnel du PMSSL (issu du Plan d'action Saint-Laurent d'EC, et du ministère des Pêches et Océans [MPO]), sont venus à la rescousse.

L'animal en difficulté avait été repéré à la surface par un hydravion et des plaisanciers qui l'ont signalé à la Garde côtière canadienne, qui en a avisé le PMSSL.

Une équipe de sauvetage composée de Jean Désaulniers et de Benoit Roberge du PMSSL, et d'Yves Richard du MPO, a rapidement été dépêchée sur les lieux. Munie de gaffes, de cordages et de sécateurs, l'équipe d'intervention a pu atteindre la baleine à bord d'un canot pneumatique.



Observer les baleines.

Photo de Brenda Black.

Les sauveteurs ont promptement réussi à saisir et à sectionner le filet malgré les mouvements du cétacé. Une fois libérée, la baleine saine et sauve a pris allègrement le large, après n'avoir subi que des lacerations mineures.

## Que devriez-vous faire?

Si vous apercevez un mammifère marin en détresse, appelez le MPO au 1-800-463-9057, ou si l'accident se

passé dans la région, communiquez avec le PMSSL au (418) 235-9057. Il est important de transmettre des renseignements sur l'emplacement, l'espèce, l'état de santé et le comportement de l'animal. De plus, évitez de vous approcher trop près de la baleine en conservant une distance d'au moins 400 mètres. Si possible, établissez un périmètre de sécurité afin d'éloigner les curieux.



## Primes

Félicitations à tous les lauréats de la Mention d'excellence. De gauche à droite : première rangée, Jane Walker, Direction générale de l'évaluation des intervenants; Stefania Trombetti, Direction des opérations stratégiques, Direction générale des affaires réglementaires et de l'intégration des programmes; et Lynn Berthiaume, Direction des questions atmosphériques, Direction générale de la prévention de la pollution; deuxième rangée : Jocelyn Paré (voir le numéro de septembre/octobre 1995 de *Parlons vert*) et Daniel Couture, Direction générale des programmes nationaux. Walker, Trombetti, Berthiaume et Couture se sont mérité une mention ainsi qu'un certificat cadeau pour rendement exceptionnel et services insignes.





# La Semaine canadienne de l'hygiène et de la sécurité au travail «ouvre les voies»

Avez-vous une idée du nombre de blessures donnant droit à une indemnisation, qui ont été subies par des employés d'Environnement Canada en 1994? (Voici un indice : au cours des dernières années, au Canada, environ 700 employés en moyenne sont morts dans l'exercice de leurs fonctions et 830 000 ont été blessés. Les coûts directs et indirects liés aux accidents de travail sont évalués à plus de 10 milliards de dollars, en 1993 seulement).

Heureusement, le bilan du ministère se compare favorablement au bilan national : en 1994, les employés ont subi 73 blessures donnant droit à une indemnisation, ce qui correspond à près de 2 000 journées d'absence du travail. Il ne fait aucun doute que ces employés auraient préféré ne pas être blessés.

Prévenir les blessures - voilà l'objectif de la Semaine de l'hygiène et de la sécurité au travail, qui est parrainée tous les ans par la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail et qui s'est tenue en juin l'an dernier.

Le thème de cette année - Ouvrons les voies, et communiquons - exploite le fait que la communication de renseignements sur la santé et la sécurité peut aider grandement à réduire les risques de blessures et d'accidents en milieu de travail.

Quels renseignements les employés devraient-ils communiquer? De toute évidence, la communication de renseignements sur les risques possibles en milieu de travail constitue une priorité; mais il convient également de communiquer aux représentants du réseau ministériel de santé et de sécurité au travail (SST) les solutions à des problèmes de santé et de sécurité au travail, en vue d'aider à prévenir des problèmes possibles aux

bureaux d'Environnement Canada à l'échelle du pays.

Les principales personnes à contacter sont, entre autres, votre superviseur immédiat, le représentant ou le comité local de la santé et de la sécurité au travail ainsi que les coordonnateurs régionaux ou locaux de SST du ministère (voir l'encadré).

## COORDONNATEURS RÉGIONAUX OU LOCAUX DE SST

Région	Nom	Téléphone
Atlantique .....	M. De La Ronde .....	(902) 426-9246
Québec .....	M. Lussier .....	(514) 283-1625
CMC (Dorval) .....	C. Labonne .....	(514) 421-4606
RCN .....	D. Corcoran .....	(819) 953-8665
CCEI/INRE (Burlington) .....	L. Harrower .....	(905) 336-4767
Ontario (SEA Downsview) .....	J. Mann .....	(416) 739-4203
Prairies et Nord (Winnipeg) .....	H. Pukin .....	(204) 983-8725
(Edmonton) .....	N. Toma .....	(403) 951-8876
Pacifique et Yukon .....	D. House .....	(604) 664-9108
Bureau national .....	R. Grabell .....	(819) 953-2431

## Dans le domaine de la prévention, un homme averti en vaut deux

Cette année, durant la Semaine canadienne de l'hygiène et de la sécurité au travail, nombre de coordonnateurs, de représentants et de comités SST ont organisé des événements spéciaux et des activités de promotion. Ils ont également distribué de la documentation en vue d'accroître la prise de conscience à l'égard des questions locales liées à la santé et à la sécurité, et préparé des sommaires sur les politiques d'indemnisation et la prévention des accidents. Voici quelques faits saillants :

### Rapports sur les blessures :

- Signaler toute blessure, peu importe si elle semble sans gravité au moment où elle se produit. Si la blessure donne lieu ultérieurement à des problèmes médicaux, il est

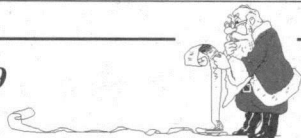
beaucoup plus difficile de présenter plus tard une demande d'indemnisation si l'incident initial n'a pas été signalé.

### Prévention des blessures :

- Selon Statistique Canada, les blessures au dos sont les accidents de travail qu'on signale le plus souvent. Elles représentent 30 pour cent de toutes les demandes d'indemnisation des travailleurs.
- Les risques de blessures au dos peuvent être grandement réduits grâce à de bonnes méthodes de travail et une conception des tâches appropriée (ergonomie).
- Les mauvaises techniques utilisées pour soulever les objets sont couramment à l'origine des blessures au dos. Voici quelques

conseils sur ce qu'il faut faire et ne pas faire :

1. Assurez-vous d'abord d'être en parfait équilibre. Écartez les pieds de sorte qu'ils soient alignés avec les épaules, tout en plaçant un pied légèrement devant l'autre.
  2. Pliez les genoux toutes les fois que vous soulevez quelque chose : mettez la pression sur vos jambes et non votre dos.
  3. Gardez le dos le plus droit possible (mais pas nécessairement vertical).
  4. Gardez la charge près de votre corps.
  5. Pour éviter des torsions, tournez avec les pieds et non avec le corps.
- Pour de plus amples renseignements sur la façon de prévenir des blessures, communiquez avec votre comité ou représentant local de SST ou avec votre coordonnateur régional ou local de SST.



## Un apprentissage en milieu de travail

Ils n'étaient ici que pour quatre mois, mais leur contribution aux dossiers environnementaux subsistera beaucoup plus longtemps.

À l'automne dernier, le Bureau national de la prévention de la pollution et les Questions atmosphériques ont accueilli neuf étudiants de différentes universités, qui étaient inscrits à un programme coopératif. Huit de ces neuf étudiants sont des ingénieurs en herbe, qui se spécialisent en génie mécanique, civil ou chimique/écologique, tandis que le neuvième se spécialise dans les études environnementales.

Les étudiants de l'université Memorial, John Singleton, Mark Bettney et Bruce Drover ont travaillé à la Division des systèmes de transport. John a analysé les données sur les effets de la pression de vapeur Reid et de la température sur les émissions provenant des véhicules; Mark a travaillé à des programmes informatiques sur les prévisions concernant les émissions de véhicule tandis que Bruce a aidé à analyser les données recueillies par les cliniques d'inspection des émissions de véhicule, organisées par Environnement Canada.

À la Division des ressources renouvelables, Cynthia Lussier, de l'université de Waterloo, a collaboré à



Photo de John MacLatchy.

De gauche à droite : première rangée, John Singleton, Cynthia Lussier et Mark Bettney; deuxième rangée, Christopher Shute, Brian Sulley et Bruce Dover; et troisième rangée, Craig Morgan, Jean Beland Jr. et Christian Ledoux.

la préparation d'un rapport sur l'atteinte des objectifs liés aux dioxines et aux furanes tandis que Jean Beland de l'université de Sherbrooke s'est occupé du programme informatique INDMON.

Brian Sulley de l'université de Waterloo et Christian Ledoux de l'Université d'Ottawa ont, quant à eux, fait leur stage à la Division du pétrole, du gaz et de l'énergie. Brian a examiné les données sur les émissions d'éléments en traces provenant des centrales thermiques alimentées au charbon et au mazout, tandis que

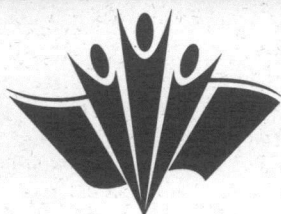
Christian a effectué une analyse du benzène et des aromatiques présents dans l'essence au Canada.

Chris Shute de l'université Memorial était employé à la Division des opérations minières et métallurgiques. Il a participé à des projets en vue de la Table ronde sur le processus des options stratégiques dans le domaine de l'acier.

Craig Morgan, également de l'université Memorial, a aidé à établir pour la Division des industries chimiques, une base de données sur les rapports environnementaux provenant d'industries et d'entreprises à l'échelle du pays.

# Gardez en mémoire

RECENSEMENT DE 1996



Soyez du nombre! LE 14 MAI

### NOTA :

Dans la légende de la photo qui accompagnait l'article «Une vue d'ensemble des polluants au pays» (haut de la page 2, numéro du juillet/août), les noms auraient dû être les suivants :

Nancy Taschuk,  
Michael DeAbreu  
et Daniel Bidal.



## LES MUTATIONS



- **Dave Hay** (905) 336-6450 est le nouveau directeur du Centre environnemental de Burlington. Dave assurait depuis un an l'intérim de la Direction des déchets dangereux, après avoir été chef de la Division de la gestion des déchets solides.
- **Brian Wilson** (604) 946-8546 a été nommé directeur régional de la Direction de la conservation de l'environnement, région du Pacifique et du Yukon. Brian s'est intéressé particulièrement aux écosystèmes d'eaux douces. Il a travaillé à Conservation et Protection, Yellowknife, et a acquis une expérience pratique face aux questions relatives à l'Arctique et à la co-gestion des ressources du Nord. Durant son séjour à Ottawa, Brian a collaboré à la conception et à la

mise en œuvre de la LCPE et a travaillé à l'ébauche de la LCEE.

- Le nouveau directeur général régional, région du Québec, est **François Guimont** (418) 648-4077. François a été successivement directeur général, Prévention de la pollution atmosphérique; directeur général, Prévention de la pollution; et directeur général, Direction de l'orientation et de la planification stratégique, Conservation et Protection. Avant 1988, il était au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, où il s'occupait de la gestion des ressources en eau pour les Territoires du Nord-Ouest et la Région du Yukon.
- **Doug Russel** (819) 997-1298 a été nommé directeur général par intérim, Direction de la prévention de la pollution atmosphérique.

- Depuis le mois d'octobre, **Hélène Charette** (819) 997-6555 est chef de bureau par intérim, Communications (SPE). Hélène travaillait auparavant à la Direction des services juridiques.
- **Paul Hempel** (819) 953-6603 assure l'intérim de la Direction des Communications (SPE).
- **Edwige Pelletier** (819) 994-7802 est la nouvelle directrice de la division des Projets en ressources humaines (RCN). Elle était chef de la Division des opérations, personnel, TLC.
- **Ron Pelletier** (819) 994-5911 est directeur intérimaire des Ressources humaines, TLC. Récemment, Ron avait assuré le rôle de chef d'équipe au Centre de ressources d'Environnement Canada. Il a entrepris sa carrière à Environnement Canada en tant qu'assistant aux Ressources humaines, Langues officielles.
- **Louise Lépine** (819) 994-7499 a été désignée comme conseillère aux Communications (SCE). Louise nous vient de la Direction des relations publiques, où elle travaillait comme agente de communications. Elle était auparavant au Bureau du Conseil privé, où elle occupait le poste de coordonnatrice, Langues officielles et Formation professionnelle.
- **Pat Dolan** (819) 953-4950 est directrice d'Action 21, un programme visant à encourager les initiatives locales en matière environnementale. Pat était à la tête de la Direction des communications, Conservation et Protection, où elle a été remplacée fin août par **Karen Dufton** (819) 994-6079. Pour Karen, il s'agit d'un retour aux Communications. Elle occupait auparavant le poste de Chef de cabinet du sous-ministre. Karen mène une carrière à Environnement Canada depuis près de dix ans.

## Retraites

En juin dernier, **Lucille Chénard** a pris sa retraite après une carrière de vingt-sept années au sein de la fonction publique fédérale. Elle était depuis sept ans adjointe administrative de Tony Clarke (SMA-SPE). Tout le monde connaissait Lucille. Sa personnalité «spéciale» va nous manquer. Maintenant que Lucille et son mari sont à la retraite, ils ont l'intention de voyager, de se reposer et de se payer du bon temps.



Photo de Jim Haskill.

Après trente-cinq années de carrière au gouvernement, **Denis Davis** a pris sa retraite en juin. On se souviendra de lui comme l'expert par excellence des ressources en eau, tant à l'étranger qu'au pays. Après avoir assumé, pendant vingt ans, différentes responsabilités dans la Région de l'Ouest et du Nord, Denis s'est dirigé vers l'administration centrale, où il a occupé le poste de directeur général de la Direction des eaux intérieures et, plus tard, celui de directeur général du bureau du sous-ministre adjoint, SPE. Denis a siégé à de nombreux conseils et comités, notamment le Conseil de la qualité de l'eau de la Commission mixte internationale, les comités «RES»,

l'Organisation météorologique mondiale, le Comité des primes d'encouragement, et bien d'autres. Son immense savoir et sa vaste expérience vont nous manquer. Denis prévoit agir comme conseiller et a l'intention de mener des travaux au chalet et à la maison.



# Third Annual Photo Contest Troisième concours annuel de photographie

Featuring the 1st place winners for each category and the overall Grand Prize winner. The honourable mentions for each category will be published in the next issue of *Let's Talk Green*.

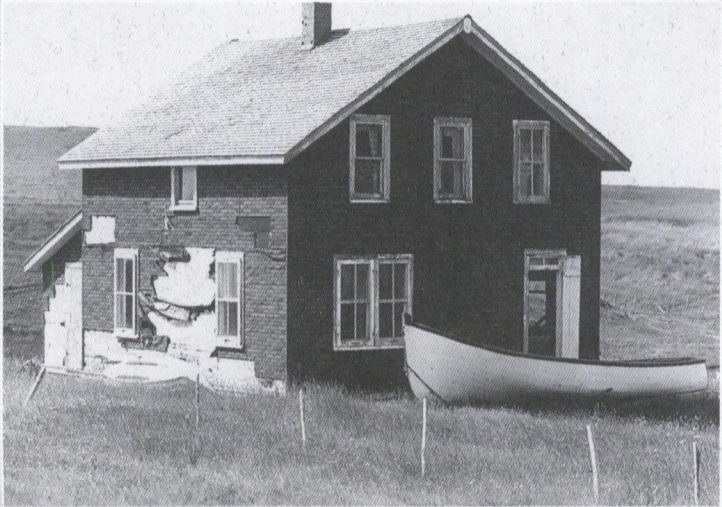


Grand Prize Winner, "Columbia Icefields," Carol Stevenato, Nepean, Ontario.  
Gagnant du grand prix, "Columbia Icefields," Carol Stevenato, Nepean, Ontario.

Sont présentés les lauréats dans chaque catégorie et le lauréat du grand prix général. Les mentions honorables pour chaque catégorie seront publiées dans le prochain numéro de *Parlons vert*.

1st Place, Black and White, "La fin d'une époque," Jean Burton, Verdun, Quebec.

1<sup>ère</sup> place, Noir et blanc, "La fin d'une époque," Jean Burton, Verdun, Québec.



1st Place, Seasons, "Promise of Life," John Merrick, Bedford, Nova Scotia.

1<sup>ère</sup> place, Saisons, "Promise of Life," John Merrick,

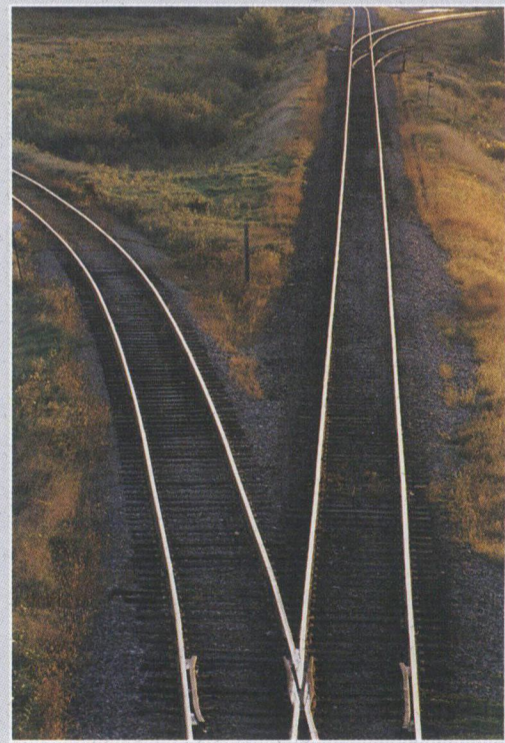


1st Place, People, "The Miller-Upper Canada Village," Danielle Bridgett, Gloucester, Ontario.

1<sup>ère</sup> place, Personnes, "The Miller-Upper Canada Village," Danielle Bridgett, Gloucester, Ontario.

1st Place, Kids, "Bee-utiful," Vincent Fernandes, Mississauga, Ontario.

1<sup>ère</sup> place, Les jeunes photographes, "Bee-utiful," Vincent Fernandes, Mississauga, Ontario.



1st Place, Scenery, "Train track at dawn," Cajé Rodrigues, Hull, Quebec.

1<sup>ère</sup> place, Paysages/Panorama, "Train track at dawn," Cajé Rodrigues, Hull, Québec.



1st Place, Close-up, "Sleeping Tiger," Danielle Bridgett, Gloucester, Ontario.

1<sup>ère</sup> place, En gros plan/Rapproché du sujet, "Sleeping Tiger," Danielle Bridgett, Gloucester, Ontario.



1st Place, Wildlife, "Arctic Fox," Richard Russell, Hull, Quebec.

1<sup>ère</sup> place, Faune, "Arctic Fox," Richard Russell, Hull, Québec.

Let's Talk Green

Parlons Vert